

ACTION URGENTE

ARABIE SAOUDITE. WALEED ABU AL KHAIR BÉNÉFICIE DÉSORMAIS DE SOINS MÉDICAUX

Waleed Abu al Khair, défenseur des droits humains et avocat emprisonné, a mis un terme à sa grève de la faim le 12 juin, après avoir été autorisé à recevoir des soins médicaux. Cet homme est un prisonnier d'opinion, qui purge une peine de 15 ans uniquement en raison de son militantisme pacifique.

Waleed Abu al Khair, éminent défenseur des droits humains et avocat saoudien, a mis un terme à sa grève de la faim le 12 juin, au bout de cinq jours. La direction de la prison de Briman, à Djedda, où il purge sa peine, l'a envoyé à l'infirmerie et l'a autorisé à se rendre à la bibliothèque tous les jours.

Waleed Abu al Khair avait entamé sa grève de la faim le 7 juin pour protester contre les mauvais traitements que lui infligeait la direction, notamment la privation de soins médicaux et le refus de lui fournir des repas adaptés à son diabète et ses complications intestinales.

Waleed Abu al Khair est aussi victime de harcèlement. Jusqu'à présent, la direction l'empêchait d'avoir accès à ses livres et ne lui permettait de consulter la presse qu'une fois par semaine. Le 18 avril 2015, Waleed Abu al Khair a été agressé et frappé par un autre détenu à la prison d'Al Hair, à Riyadh, après s'être plaint des mauvaises conditions carcérales, notamment de la nourriture insuffisante et de l'absence de certains services de base, ainsi que de la corruption au sein de la prison. Après avoir reçu des soins médicaux à l'infirmerie, il a porté plainte auprès des autorités pénitentiaires et, le lendemain, trois gardiens ont effectué une descente arbitraire dans sa cellule et ont procédé, sans ménagement, à une fouille approfondie sous prétexte de confisquer des objets interdits.

Après sa première arrestation le 15 avril 2014, Waleed Abu al Khair a été conduit au centre de détention de la Direction des enquêtes criminelles à Riyadh, où il a été détenu à l'isolement pendant quelques jours et privé de sommeil en étant constamment exposé à une lumière vive. Il a ensuite été transféré entre différents centres de détention et a déclaré avoir subi des mauvais traitements, notamment des coups, à plusieurs reprises.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais, en arabe ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités à libérer Waleed Abu al Khair immédiatement et sans condition car il s'agit d'un prisonnier d'opinion, détenu uniquement pour avoir exercé pacifiquement ses droits aux libertés d'expression, d'association et de réunion ;
- exhortez-les à faire en sorte que la déclaration de culpabilité et la sentence de cet homme soient annulées ;
- demandez-leur de veiller à ce qu'il soit protégé contre la torture et les autres formes de mauvais traitements et à ce qu'il continue de bénéficier de soins médicaux adaptés.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 26 JUILLET 2016 À :

Roi d'Arabie saoudite et Premier ministre

Salman bin Abdul Aziz Al Saud
The Custodian of the two Holy Mosques
Office of His Majesty the King
Royal Court, Riyadh
Arabie saoudite
Fax (via le ministère de l'Intérieur) :
+966 11 403 3125 (merci de vous
montrer persévérant-e)
Twitter : @KingSalman

**Formule d'appel : Your Majesty, / Sire,
(Votre Majesté, dans le corps du
texte)**

Ministre de l'Intérieur

His Royal Highness Prince Mohammed
bin Naif bin Abdul Aziz Al Saud
Minister of Interior
Ministry of the Interior, P.O. Box 2933,
Airport Road, Riyadh 11134
Arabie saoudite
Fax : +966 11 403 3125

**Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Ministre,**

Copies à :

Commission des droits humains
Bandar Mohammed 'Abdullah al-Aiban
PO Box 58889, Riyadh 11515
King Fahd Road
Building No.3, Riyadh
Arabie saoudite
Fax : +966 11 418 510

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Arabie saoudite dans votre pays (adresse/s à compléter) : Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number.

ACTION URGENTE

ARABIE SAOUDITE. WALEED ABU AL KHAIR BÉNÉFICIE DÉSORMAIS DE SOINS MÉDICAUX

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Waleed Abu al Khair est un éminent avocat spécialiste des droits humains qui préside l'Observatoire des droits humains en Arabie saoudite, organisation indépendante de défense des libertés fondamentales créée en 2008. Il a défendu de nombreuses personnes victimes de violations des droits humains. Parmi ses clients figure Raif Badawi.

Depuis 2011, Waleed Abu al Khair fait l'objet de harcèlement, de surveillance et d'une interdiction de voyager à l'étranger. Les autorités l'ont arrêté et interrogé à de nombreuses reprises et ont engagé des poursuites à son encontre au moins deux fois. Cet homme a été appréhendé le 15 avril dernier à l'issue de sa cinquième audience devant le Tribunal pénal spécial à Riyadh. Il purge actuellement sa sentence à la prison d'Al Hair. Le Tribunal pénal spécial, juridiction d'exception jugeant des affaires en rapport avec la sécurité et la lutte contre le terrorisme, et dont la compétence et les règles internes n'ont pas été précisées, l'a déclaré coupable d'avoir « désobéi au souverain et cherché à lui ôter sa légitimité », « insulté le pouvoir judiciaire et remis en cause l'intégrité des juges », « créé une organisation non autorisée », « nui à la réputation de l'État en communiquant avec des organisations internationales » et « rédigé, enregistré et envoyé des informations troublant l'ordre public ».

Le 6 juillet 2014, Waleed Abu al Khair a été condamné à 15 ans de prison, une interdiction de voyager de la même durée et une amende s'élevant à 200 000 riyals (environ 45 000 euros), mais le Tribunal pénal spécial a ordonné qu'il ne purge que 10 ans. Le 12 janvier, lors du procès en appel, le juge qui a confirmé sa condamnation a ordonné qu'il purge l'intégralité de sa peine pour avoir refusé de présenter des excuses pour les faits qui lui sont reprochés. Waleed Abu al Khair refuse toujours de reconnaître la légitimité du Tribunal pénal spécial.

Des dizaines d'autres défenseurs des droits humains et de militants de la société civile font l'objet de la répression exercée par les autorités depuis plusieurs mois. Parmi eux figurent des membres de l'Association saoudienne des droits civils et politiques (ACPRA), créée en octobre 2009, qui signale des atteintes aux droits humains et aide de nombreuses familles de personnes détenues sans inculpation. Au moins 12 membres fondateurs et membres actifs de l'organisation ont été emprisonnés ou détenus sans inculpation depuis lors, condamnés à de lourdes peines d'emprisonnement ou libérés après avoir passé de longues années derrière les barreaux.

Bon nombre des défenseurs des droits humains incarcérés ont indiqué être victimes de harcèlement et d'autres mauvais traitements. La plupart se plaignent des conditions de détention et du traitement discriminatoire qui leur est imposé. Leurs effets personnels sont confisqués arbitrairement. Les prisons saoudiennes sont surpeuplées. Plus de 300 prisonniers peuvent dormir à même le sol dans des endroits prévus pour 80 personnes, le plus souvent sans matelas ni couverture, et doivent attendre longtemps avant de pouvoir aller aux toilettes. Certains sont mal nourris et voient à peine le soleil pendant de longues périodes. Bon nombre de militants sont incarcérés avec d'autres prisonniers dont certains ont été condamnés pour des crimes violents.

Nom : Waleed Abu al Khair
Homme